

Compte Rendu conseil municipal

Séance du 10 octobre 2025

Participation à la Protection Sociale Complémentaire des agents

Au 1er janvier 2026, les employeurs publics territoriaux devront contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents souscrivent pour couvrir le risque santé (frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident), à hauteur d'au moins 15 € brut mensuel minimum par agent. Le conseil municipal décide d'adhérer à la convention de participation proposée par le CDG 35 en partenariat avec Mutame et plus et fixe la participation mensuelle de la collectivité à 15 € / agent.

Remboursement de Frais

Le conseil accorde un remboursement de frais de 427.80 € à M Daniel BORDIER pour l'achat de 3 portes métalliques en remplacement des portes classiques régulièrement dégradées à la zone de loisirs.

Effectifs rentrée 2025

Le RPI compte 123 élèves à la rentrée : 59 Thourisiens, 38 Allodiens et 26 Covérois.
56 élèves scolarisés à L'école Pablo Picasso de Thourie, 34 élèves à l'école Niki St Phalle de Lalleu et 33 élèves à l'école Henri Matisse de La Couyère

Demande de dérogation à l'organisation du temps scolaire

Le code de l'Education prévoit que la semaine scolaire comporte pour tous les élèves vingt-quatre heures d'enseignement, réparties sur neuf demi-journées. Les heures d'enseignement sont organisées les lundi, mardi, jeudi et vendredi et le mercredi matin, à raison de cinq heures trente maximum par jour et de trois heures trente maximum par demi-journée. Le conseil reconduit sa demande de dérogation pour organiser la semaine scolaire sur 4 jours soit 8 demi-journées.

Approbation de la Convention Territoriale Globale

Afin de mettre en œuvre une politique sociale de proximité cohérente et adaptée aux besoins de la population de la Communauté de communes en termes de dispositifs de soutien aux familles, la CAF d'Ille-et-Vilaine, Roche aux Fées Communauté et ses 16 communes souhaitent poursuivre leur engagement au travers une nouvelle convention territoriale globale.

Des actions à mener ont été identifiées dans les 4 domaines (Petit enfance, Parentalité, Enfance et Jeunesse)

Clarification de la situation avec Mazette

Suite à la fermeture du centre de loisirs à Thourie fin 2024, les relations avec le centre social Mazette (ex Crocq Vacances) sont difficiles. Un désaccord subsiste sur l'attribution de la subvention 2025. Une rencontre avec le conseil collégial de l'association est programmée au prochain conseil municipal.

Indemnisation des piégeurs bénévoles de la FGDON

Lors du conseil du 27 juin 2025, le conseil a octroyé une subvention de 475 € à la FGDON FEVILDEC pour la rémunération des piégeurs bénévoles. Cependant, les modalités de versement sont à revoir suite à l'arrêt de l'activité de l'un des piégeurs agréés pour la prochaine saison.

Le recrutement de nouveaux piégeurs est en cours (cf encart), les piégeurs seront déclarés à la FGDON et devront transmettre leur relevé de piégeage en mairie pour pouvoir bénéficier de l'indemnisation.

Point sur travaux en cours

Multiservices : presque terminé. La commission « développement économique » va être réunie

Curage des fossés : les agriculteurs qui ont participé au transport de terre sont remerciés.

Aménagement de la rue Du Guesclin : les marquages sur la voie piétonne ont été réalisés

Passage en LED de l'éclairage public : le relamping est en cours.

Réfection du couloir de l'école : Date en attente (pendant les vacances de la Toussaint)

Les travaux de viabilisation sur le parking de l'ancienne mairie sont en cours, les fondations des 2 futurs logements sont terminés.

Marquage au sol : les marquages au sol ont été réalisés en centre bourg.

Bardage du petit préau de l'étang : réalisés par 3 bénévoles. Merci à eux !

Projet d'investissement immobilier en centre bourg

La municipalité a la possibilité d'acquérir le bâtiment situé au 11 Place de l'Eglise. Cette acquisition permettrait :

- Une rénovation de la façade en cohérence avec celle de notre projet actuel au N°9
- De créer 2 logements en centre bourg sans consommation de terre agricole, en conformité avec le ZAN et les consignes de densification de l'habitat
- De vendre une partie du jardin rue Joseph Lorée pour la construction d'un logement supplémentaire.
- De bénéficier d'aides financières favorables actuellement
- De favoriser le maintien des effectifs à l'école
- D'avoir un retour financier via les loyers

Le conseil municipal fait une proposition à 120 000 € net vendeur.

Point sur les finances communales

Emprunts en cours :

4 emprunts, contractés avant 2008 sont toujours en cours :

Engagements	Emprunt	Echéance annuelle	Fin d'emprunt
Extension école	100 000 € sur 20 ans	9 192 €	2026
Réhabilitation Marie / Bibliothèque	200 000 € sur 20 ans	11 018 €	2025
Logements Rue Garel	154 723 € sur 25 ans	9 009 €	2030
Logements Rue Mahé	38 882 € sur 25 ans	3 042 €	2027

Désendettement de la commune :

Le désendettement d'une commune se mesure en années : celles qu'il faudrait si la commune consacrait la totalité de son budget au remboursement de sa dette. Pour Thourie, il s'agit de 0.6 an soit 7 mois.

Dette par habitant :

Ce critère permet de mesurer l'état d'endettement rapporté au nombre d'habitant. Elle permet d'évaluer si les finances communales sont saines. Celle de Thourie est de 126 € / habitant (587 € pour la moyenne des communes de même taille)

Calendrier des réunions de conseil 2026

23 janvier et 27 février 2026 (Vote des subventions et des CFU). Le BP 2026 sera voté par la nouvelle équipe après les élections municipales.

Conditions de résiliation de bail

Le « Grenier de Grand-mère » est fermé depuis mai 2025 suite à l'hospitalisation de la locataire. L'activité commerciale ne pouvant pas reprendre, il est proposé au conseil d'aménager les conditions de résiliation du bail et de laisser un délai supplémentaire pour libérer les locaux.

Le conseil accorde un délai de 2 mois pour libérer les locaux à l'issue du délai de résiliation.

Informations diverses :

Une trentaine de Thourisiens ont participé à l'édition 2025 de la Randonnée « Vélos - Piétons » du 21 septembre.

Une trentaine de marcheurs ont participé à la marche des communes dans le cadre de « Tous pour la vie » le 5 octobre

Défilé de tracteurs illuminés lors du marché de Noël : Le conseil accepte d'offrir une galette saucisse et une boisson à chaque chauffeur de tracteur.